

BILAN FINANCIER 2023 du trésorier de la MJC :

En tant que trésorière de la MJC Relief, j'affirme que les orientations financières sont prises en concertation au sein du conseil d'administration qui veille à une gestion rigoureuse des fonds confiés.

C'est avec l'aide de l'équipe entière que j'ai pu suivre et participer aux événements de la MJC, et avec l'aide de la directrice que j'ai pu effectuer le travail financier pour rendre les comptes de résultat et bilan, suivant le mandat qui m'a été confié. Je remercie tout le monde pour ce travail d'équipe.

Le résultat de l'exercice montre au 31 décembre 2023 un résultat de -14 007,31€ .

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de -14 007,31€ au poste « Réserves pour projets associatifs » qui cumule les reports à nouveau des exercices antérieurs et qui fera passer le solde « fonds associatifs » à 168 790,73€ pour 2024.

Par ailleurs l'association dispose de provisions de 12 191,00€ pour faire face à l'éventuel maintien de 6 mois de salaires pour l'ensemble des employés en cas d'accident du travail ou d'arrêt maladie. L'ensemble des autres provisions pour charges n'a plus d'actualité.

Synthèse des résultats :

	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits d'exploitation			
Cotisations d'activité	86 209,26 €	74 695,00 €	68343,00 €
Adhésions association	11 315,00 €	9 076,00 €	7 291,00 €
Subventions			
communale	122 000,00 €	154 800,00 €	154 800,00 €
départementale	8 377,02 €	0,00 €	2 000,00 €
Autres org.	6 000,02 €	10 000,00 €	0,00 €
Subvention CAF	14 532,00 €	10 540,00 €	29 628,00 €
Produits divers, prestations	69 235,64 €	31 074,00 €	25 418,00 €
Total produits d'exploitation	317 668,94 €	290 185€	287 480,00 €

Charges d'exploitation			
Salaires et traitements	183 093,97 €	150 362,00 €	145 696,00 €
Charges sociales et taxes	52 660,82 €	42 655,00 €	26 816,00 €
Achats et charges externes	90 961,44 €	83 997,00 €	65 305,00 €
Autres charges et dotations	7 414,81 €	9 029 ,00 €	6 244,00 €
Total charges d'exploitation	334 131,04 €	286 43,00 €	244 062,00 €

Résultat d'exploitation	- 16 462,10 €	4 142,00 €	43 419,00 €
Résultat financier	2 454,79 €	1 143,00 €	347,00 €
Résultat exceptionnel	0,00 €	1 626,00 €	-8 633,00 €
Excédent ou déficit	- 14 007,31 €	6 911,00 €	35 133,00 €

Résultat d'exploitation :

le résultat d'exploitation présente donc un déficit de – 16 462,10 € qui se décline de la manière suivante :

Produits d'exploitation :

Si les produits d'exploitation affichent une hausse de 27 483,94 €, c'est un résultat qui demande de la prudence. Trois points principaux doivent à être observés de plus près :

1. les produits des adhésions en hausse directement liés à l'augmentation du prix de l'adhésion en 2023 pour passer à 20€ en individuelle et à 42€ pour les groupes et associations . Les produits des cotisations en lien avec un nombre d'adhérents en hausse (566 adhérents au 31 août 2023) et une légère augmentation des tarifs.
2. le remboursement et la prise en charge du salaire d'un personnel en formation / reconversion sur 2023 pour 39 723€ (la contrepartie du salaire sera retrouvée dans le compte 641000 des traitements et salaires). Ce produit ne sera pas retrouvé en 2024
3. une forte baisse de la subvention communale qui passe de 154 800 € à 122 000€

Autres financements et produits :

- la prestation de service CAF pour l' EVS pour l'exercice 2023 reste stable
- les subventions CAF pour projets (parentalité, petits programmeurs, loisirs enfants et éducation aux médias) sont en augmentation 14 532€ au lieu de 10 540 €
- 6000 € pour l'accompagnement à l'accueil d'un apprenti (jusqu'en août 2023)
- 8377 € : aide au poste FONJEP jeune (jusque fin 2025 et solde d'un projet jardin de 2021)

On constate aujourd'hui, la difficulté pour l'ensemble des financeurs de maintenir les subventions à niveau et ce qui ne semblerait n'être que le début. La MJC n'a eu comme autre recours que d'augmenter ses tarifs, ce qui pour 2023 compensent les autres baisses. Il s'avère aujourd'hui que ce fut un choix salvateur.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation présentent une hausse de 48 087,88 € qui s'explique de la manière suivante :

- une hausse d'environ 6 500 € sur **les achats et charges externes** liés plus précisément au achat études et prestations de services. Ces augmentations correspondent à la mise en œuvre de projets et interventions sur les ateliers. L'augmentation des indemnités kilométriques correspondent aux déplacements des intervenants bénévoles (full contact jusqu'en juin 2023 et boxe)
- une hausse significatives en lien avec la masse salariale de 42 738 € sur les salaires et charges
 1. un poste *formation continue* regroupé (en 2022, cette dépense était en partie affectée au salaire)
 2. une masse salariale qui inclut le personnel en formation et le personnel recruté pour le remplacer et les charges inhérentes à la masse salariale. Les

négociations de la branche salariale animation entamées en 2022 ont poursuivi la revalorisation des salaires, par l'augmentation de la valeur du point d'indice. Pour autant, ses salaires restent non attractifs, et expliquent pour partie la rotation de l'équipe de permanents comme d'animateurs techniciens d'activité.

Résultat financier :

Le résultat financier présente un solde de 2 454,79 € essentiellement lié aux produits de placement, compte épargne. Ce résultat financier permet *d'amoindrir légèrement* le déficit du résultat d'exploitation.

Résultat exceptionnel :

pas de résultat exceptionnel.

Après constatation des résultats financiers et exceptionnels, le résultat de l'exercice présente un déficit de – 14 007,31€.

EN CONCLUSION :

Le résultat de l'exercice 2023 reste conforme à une gestion rigoureuse et attentive.

La confiance que les adhérents ont affirmée envers la MJC s'y inscrivant à nouveau en 2023 a permis à l'association de poursuivre son implication au profit du plus grand nombre.

Pour autant, pour les administrateurs investis que nous sommes, l'inquiétude demeurent. Après avoir traversé la crise sanitaire sans trop de difficultés grâce au soutien de nos principaux financeurs, c'est à leur tour qu'ils doivent faire face à de nouvelles difficultés. Ces dernières ne leur permettent pas de poursuivre leur investissement à nos côtés de la même manière.

D'ores et déjà, la municipalité a réduit de 22 000€ la subvention pour 2024 et le Conseil Départemental ne peut pas recevoir de nouveaux projets à financer.

La DRAC semble pouvoir maintenir son accompagnement sur des projets culturels et pour l'apprentissage de la langue française.

La CAF maintient sa reconnaissance au travers des projets soutenus et de l'agrément EVS, bien que nous soyons sur 2024 en phase de renouvellement. Il devient vital de conserver cet agrément.

Enfin, l'avenir de la fédération régionale des MJC est compromis à court termes et aura donc un impact sur le poste de direction et son financement. Des discussions sont en cours avec la municipalité.

Enfin, la structure, depuis plusieurs années maintenant, a entamé des actions s'inscrivant dans une démarche de développement durable et compte la poursuivre avec énergie.

Reprenons à notre bénéfice un slogan qui voulait pallier le manque de moyens financiers par de l'ingéniosité et le concours de tous. Nous comptons sur vous.

Dans l'annexe des comptes annuels sont indiquées sous forme d'estimations communiquées par la municipalité, les prestations hors bilan fournies sans contreparties financières à l'association:

- la valeur de la mise à disposition des locaux municipaux : Espace Foullon, salles d'activités

- le coût du salaire et charges de la direction
- le coût des charges locatives : eau, électricité, chauffage, entretien ménager des locaux
- l'estimation du coût salarial que représenteraient les heures de bénévolat dont bénéficie l'association.

A titre d'information, nous vous rappelons que les comptes sont audités par notre Commissaires aux comptes, la SARL FNP NORD, représentée par Monsieur Sébastien MAISONNEUVE.